



L'an deux mille vingt-deux le 5 du mois de mai, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille après convocation légale du 27 avril, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : Monsieur RENKES David – Mme STEIN Marie Hélène – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid – M. GROSS Christophe – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck – M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MATHIEU Denis – M. VICNENT Yvon – M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Cédric – Mme HUART Sonia -

Procurations : Mme ROJAS Magali à M. GAY Gérard – M. FRANCOIS Vincent à M. CERUTTI Alain – M. BASTIEN Claude à M. CERUTTI Alain – M. MICHEL Olivier à M. CAPS Antony – M. THIRY Philippe à M. CHANE Alain – M. MARTIN Christophe à M. VOINSON Philippe – M. MATHEY Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – Mme ROJAS Magali à M. GAY Gérard -

Excusé(s) : - M. ORY Denis

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **46 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 39

Pouvoirs : 7

Excusés : 1

Votants : 46

Date d'affichage : 9 mai 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 46

Contre

Absentions :

CT/PR

07/05/2022

SCOLAIRE

Lancement d'un accord cadre pour la fourniture de repas pour les quatre sites multi accueil

Claude THOMAS Président, rappelle la délégation du service de restauration (préparation et livraison des repas) pour les sites multi accueils à une entreprise spécialisée dans ce domaine.

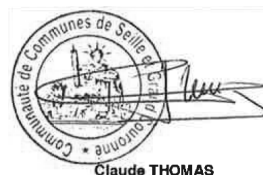
Le marché actuel s'achevant au 31 août prochain, il convient de relancer une consultation.

Le marché sera donc lancé pour une durée initiale de 1 an renouvelable 2 fois. Le montant estimatif pour la durée totale du marché s'élève à minimum 120 000 € HT – maximum 180 000 € HT.

Chantal CHERY propose d'autoriser le Président à lancer le marché pour la fourniture de repas pour les 4 sites multi accueils et à signer tous documents afférant à l'attribution et à la notification dudit marché sur avis de la Commission consultative.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à lancer le marché pour la fourniture de repas pour les 4 sites multi accueils
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'attribution et à la notification dudit marché sur avis de la Commission consultative.



Claude THOMAS

CLAUDE THOMAS
2022.05.10 11:55:36 +0200
Ref:20220510_091802_1-1-0
Signature numérique
le Président